



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Incitation à l'installation de pistes cyclables

Question écrite n° 12960

### Texte de la question

Mme Marjolaine Meynier-Millefert interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'incitation à l'installation de pistes cyclables en France. Les déplacements doux sont un enjeu écologique majeur et bénéficient d'une image favorable auprès de la population. Or leur utilisation est aujourd'hui freinée par le manque d'installations cyclables sur les routes permettant de sécuriser et d'inciter des potentiels utilisateurs. Les déplacements à vélo sont intégrés dans le fonctionnement quotidien de certains pays voisins européens et reproduire ce modèle au sein de la société française est réalisable. Le Gouvernement, aux côtés des collectivités locales, est sensible à cette démarche et l'on peut s'en féliciter. Ainsi, elle souhaiterait connaître les mesures d'incitation à l'installation de pistes cyclables qui pourront être mises en œuvre ces prochaines années.

### Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire rappelle les incitations qui existent aujourd'hui à la réalisation d'aménagements cyclables continus et de qualité. Trois dispositifs y concourent pour le financement : l'appel à projets « Vélo et territoires », initié par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), en vue d'apporter un appui d'ingénierie à des collectivités petites et moyennes qui n'en disposent pas aujourd'hui ; la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), à la disposition des préfets et sur demande des collectivités, qui subventionne des projets d'infrastructures, mais aussi de jalonnement et de services, en vue de restituer des continuités d'itinéraires. Elle permet de subventionner annuellement, dès l'année 2018 et pour chaque année du quinquennat, pour cent millions de projets « Vélos et mobilités actives ». Enfin, dans le cadre de la mise en place du fonds mobilités actives, un appel à projets sera publié prochainement, doté de cinquante millions annuels pour sept ans, ciblé sur la restauration et l'institution de continuités d'itinéraires du quotidien par la résorption de discontinuités, notamment du fait d'ouvrages appartenant à l'État.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marjolaine Meynier-Millefert](#)

**Circonscription :** Isère (10<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12960

**Rubrique :** Transports urbains

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et solidaire](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 octobre 2018](#), page 8752

**Réponse publiée au JO le :** [4 décembre 2018](#), page 11233